

Administration

Prolongement de la 138

La MRC a mandaté la firme de relations publiques Mercure et l'Institut de recherches en économie contemporaine (IRÉC) afin de produire une analyse portant sur les avantages et la nécessité du prolongement de la route 138. Ce document sera joint à l'étude d'opportunité élaborée par le Groupe Mobilité Basse-Côte-Nord et présenté au ministère des Transports et de la Mobilité durable. L'objectif de cette démarche est de présenter un portrait plus complet des impacts qu'aurait le parachèvement de la route 138 sur le développement de notre région.

CISSSCN – Représentation MRCGSL

Considérant que la nouvelle structure du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord sous Santé Québec prévoit une diminution du nombre de sièges, le conseil des maires de la MRC proposera une candidature commune avec la MRC de Minganie afin de garantir une représentation efficace de nos enjeux. Cette proposition sera soumise à l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord avant d'être déposée au CISSSCN.

Administration (suite)

Abolition de RénoRégion

Le Conseil des maires de la MRC dénonce fortement l'abolition du programme RénoRégion qui aidait les personnes à revenus modestes à rénover leur habitation. Par voie de résolution et en se joignant à la démarche lancée par la Fédération québécoise des municipalités, le conseil des maires demande le retour du programme sous une formule bonifiée.

Développement économique

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent demeure en attente d'informations de la part du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avant de pouvoir relancer les programmes d'aide financière liés au **volet 2 du Fonds Régions et Ruralité**.

Les nouvelles modalités liées à ce fonds d'aide financière seront communiquées prochainement.

Prochaine séance du conseil

- **21 mai 2025**